

ORDURES MÉNAGÈRES :

La catastrophe annoncée



LA SITUATION DANS LES ALPES-MARITIMES

Le département produit **822 000 tonnes de déchets ménagers**, gérées par plusieurs collectivités. Pour la communauté Urbaine de Nice, 300 000 tonnes sont incinérées à l'Ariane et produisent de la chaleur et de l'électricité, 140 000 tonnes sont incinérées par le SIDOM d'Antibes et produisent de l'électricité, **330 000 tonnes sont enfouies dans la décharge de la Glacière à Villeneuve Loubet**. Or, ce centre de stockage qui devait fermer en 2013 est aujourd'hui saturé.

Le Préfet a donc programmé la fermeture de la Glacière le 17 Juillet 2009. Conséquence, il va falloir transporter ces 330 000 tonnes dans un département éloigné puisque le Var ne peut les recevoir. Sans parler de l'aberration écologique : pollution et consommation de pétrole induites par ce transport, cela va engendrer un surcoût d'environ 3 millions d'euros pour le SIVADES. Encore faut-il trouver un centre d'enfouissement pas trop éloigné.

La Roquette adhère au SIVADES, syndicat qui gère 150 000 tonnes de déchets ménagers, dont 90 000 étaient enfouies à La Glacière et qu'il faudra transporter hors du département. Nous serons donc directement concernés par le surcoût lié au transport, soit une augmentation prévisible de 20 euros par habitant.

RAISONS DE CETTE SITUATION

Tout d'abord, il faut reconnaître que depuis de nombreuses années, les incinérateurs souffrent d'une image exécrationnelle : pollution, odeurs, fumées et dégradation du paysage. Peu d'élus acceptaient ce type d'installation sur leur commune, au risque d'entrer en conflit avec leurs administrés, le Conseil Général lui-même y était hostile.

Malgré la fermeture programmée de La Glacière, aucune solution n'a été trouvée pour traiter les déchets, en particulier pour les communes adhérentes au SIVADES. Pourtant des solutions existent et les usines d'incinération ont fait d'énormes progrès, tant en matière de réduction d'émission de polluants et d'odeurs, qu'en ce qui concerne la production d'énergie.

DES SOLUTIONS EXISTENT

- 1 - Réduire la production de déchets.** Cela paraît évident, mais un peu plus de civisme (ne voit-on pas régulièrement des déchets végétaux, des gravats et autres encombrants qui devraient être apportés en déchetterie, dans nos poubelles ?) et quelques gestes écocitoyens permettraient d'alléger sensiblement le poids de nos rejets.
- 2 - Développer le tri sélectif.** Le SIVADES recycle déjà 60 000 tonnes dans les déchetteries et le site de La Bocca, les 90 000 tonnes restantes étant enfouies à La Glacière. Nous sommes donc déjà très "éco-citoyens" pour

ce qui est du tri sélectif. Nous trions 31 kg de verre /hab (20 en moyenne dans le 06), 29 kg de journaux /hab. (15 dans le 06), 24 kg d'emballages /hab. (13 dans le 06), soit un total de 85 kg /habitant contre 70 à l'échelon national. Tous ces matériaux sont recyclés et permettent des économies d'énergie, tout en allégeant nos poubelles, donc notre facture. Il faut donc continuer dans ce sens.

3 - Créer des centres de valorisation organique. Deux centres de valorisation des déchets verts existent déjà à Peymeinade et à Carros. Mais il est aussi possible de valoriser l'ensemble des déchets fermentescibles qui représentent près de 30 % du poids de nos containers. Trois centres sont prévus dans le plan départemental : deux proches de Nice et Menton et un pour le SIVADES, entre Cannes et Grasse.

4 - Rechercher des techniques de valorisation écologiques : Méthanisation, incinération, Gazéification ???

5 - Ne plus enfouir que les résidus non valorisables, ces déchets secs et inertes sont conditionnés en balles et peuvent être enfouies sans risque de pollution.

Nous aborderons ces techniques dans les prochains articles. Aujourd'hui, la balle est dans le camp des élus locaux qui doivent proposer rapidement des solutions au Préfet, sous peine qu'il prescrive un Plan d'intérêt Général (PIG) qui leur imposera un équipement et un site non discutables.



Centre de tri du SIVADES au Tourades à Cannes La Bocca